

# LE FEUILLET

Bulletin d'information des habitants de la vallée de Saurat

E-mail :  
mairie-saurat@wanadoo.fr

N°1 - Mai 2008

**E**couter, dialoguer, mettre à l'étude, décider, informer, c'est ce que nous avons proposé pendant la campagne électorale. Elus depuis deux mois c'est ce que nous faisons : c'est ainsi qu'a été confié à la **commission «travaux, investissements, devis»** l'étude d'un zonage du réseau pluvial du village rendu nécessaire après les travaux d'assainissement et d'adduction d'eau potable. De la même manière les hameaux ne sont pas oubliés puisque la **commission «urbanisme, environnement, cadre de vie»** va se charger d'accélérer l'acquisition des terrains situés dans le périmètre des sources retenu pour le plan de rationalisation de distribution d'eau potable de la commune. De leur côté les associations ont été entendues, et les besoins définis lors de la réunion organisée par la **commission «culture, jeunesse et sport, associations»** seront concrétisés par l'achat des équipements retenus pour l'aménagement de «la Maisou d'Amount» qui sera ainsi opérationnelle. La **commission «finances, développement économique»** étudie les possibilités de réaliser ces projets dans le cadre de la maîtrise du budget de façon à ne pas augmenter la pression fiscale communale. Enfin, la Municipalité aura à se prononcer sur la façon de valoriser le patrimoine immobilier (réhabilitation, location, vente pour réinvestir...). De façon ponctuelle, la **commission «information, communication, administration»** fera désormais paraître un «Feuille» pour porter à votre connaissance des informations municipales qui nous paraissent ne pas pouvoir attendre la parution de «La Feuille» (2 fois par an : au printemps et à l'automne). **Notre objectif est de vous informer, rappeler des règlements adoptés nationalement, apporter des suggestions pour mieux vivre ensemble dans notre belle vallée.**

L'équipe municipale

## TRI SELECTIF

### Ne jetez pas n'importe quoi dans les containers !

Pensez à utiliser les sacs jaunes et la déchetterie intercommunale qui est en fonctionnement à Arignac depuis décembre dernier. Il s'agit d'un outil géré par la SMECTON, à qui la Communauté de Communes a confié la compétence d'enlèvement et de traitement des ordures ménagères. Cette infrastructure



vient conforter la politique intercommunale en faveur de l'environnement en permettant un accès gratuit aux particuliers afin qu'ils puissent déposer les déchets autres que ménagers. Utiliser la déchetterie offre le double avantage : participer à la protection de l'environnement et faire baisser la facture des impôts locaux en facilitant le traitement des déchets ■

## LE STATIONNEMENT

Régulièrement, le premier (côté impair) et le seize (côté pair) de chaque mois et ce depuis des décennies, les propriétaires de véhicules rangés rue A.Sans doivent déplacer leurs automobiles pour se conformer à l'arrêté municipal instaurant le stationnement alterné. La quasi-totalité des automobilistes qui résident à Saurat (résidents permanents ou occasionnels) respectent cette obligation. Toutefois, il reste encore de rares usagers qui ne tiennent aucun compte de cette réglementation (oubli ou insouciance ?). La municipalité est régulièrement contactée par des riverains signalant des véhicules qui restent «scotchés» à leur place et gênent ainsi la circulation

dans le village (camions de livraison, installation d'échafaudage, artisans...). C'est pour cela que dans un premier temps nous vous rappelons la réglementation en vigueur en comptant sur votre sens civique; dans un deuxième temps, la gendarmerie de Tarascon, qui a compétence sur la commune, sera informée de cette situation et sera amenée à dresser des amendes aux propriétaires des véhicules stationnant au mauvais côté de la rue à chaque changement de quinzaine.

Pour se souvenir :

**Première** quinzaine, à partir du 1 du mois, **côté impair**

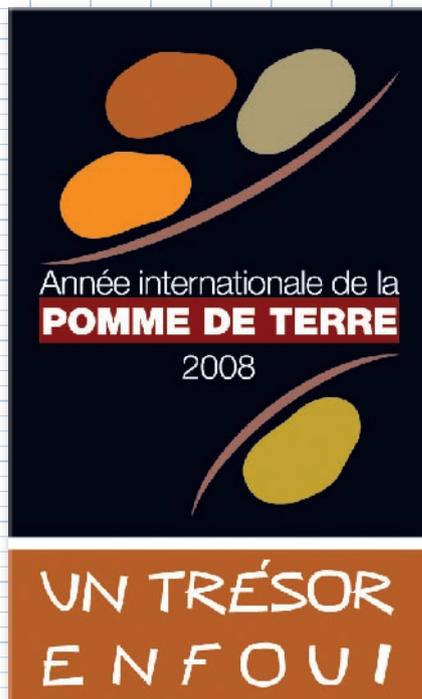
**Deuxième** quinzaine, à partir du 16 du mois, **côté pair** ■

## PERMANENCE DE MADAME LE MAIRE

Il est rappelé aux sauratois que Madame le Maire reçoit les personnes qui le souhaitent le samedi matin sur rendez-vous en vous adressant au secrétariat de la mairie et aux heures d'ouverture (de 14h à 17h le lundi, mardi, mercredi et vendredi) en précisant l'objet de votre demande. Pour les personnes ne pouvant passer à la Mairie en semaine aux heures d'ouvertures habituelles, une permanence est assurée le samedi matin entre 10h et 12h pour retirer les sacs jaunes et les tickets de cantine. D'autre part les clés des salles communales peuvent être retirées et/ou rapportées au même horaire. ■

## LES PATATES

**N**ous vous l'annonçons dans le dernier numéro de «La Feuille», la municipalité participe à l'année internationale de la pomme de terre dont nous précisons les objectifs fixés par l'Organisation des Nations Unies. Vous avez pu voir les derniers jours d'avril une animation inhabituelle sur le champ communal situé juste au dessus du terrain multisports : il s'agissait des élèves de l'école de Saurat encadrés par leurs enseignantes, des parents, des vacanciers, des employés communaux et des sauratois bénévoles qui ont planté 60 kilogrammes de semence de pomme de terre de variété Primura, Chérie, Belle de Fontenay, Franceline, et BF15. Auparavant le terrain avait été préparé grâce à l'intervention toujours bénévole de sauratois (ils se reconnaîtront) qui ont retourné, labouré, apporté le fumier, tout cela augurant d'une récolte abondante. Qu'ils soient tous remerciés ici de leur investissement.



Mais le projet ne s'arrête pas là ! Les élèves auront encore besoin d'aide technique et de bras pour butter les «patates» lorsqu'elles sortiront la tête de terre. Par la suite, la nature poursuivra son oeuvre ; nous comptons sur une attitude responsable de chacun pour que ce travail soit respecté et puisse se poursuivre jusqu'à la récolte. Commencera alors la deuxième phase de cette manifestation : la récolte (après la rentrée des classes) suivi d'un concours ouvert à tous récompensant les meilleures recettes confectionnées avec



des pommes de terre ; un jury de «professionnels» jugera sur pièce. Bien entendu un repas sur le thème de la «patate» suivra cette manifestation.

### DEVINETTES

- Où et quand les agriculteurs ont-ils commencé à cultiver la pomme de terre ?
- Combien de variétés de pomme de terre existe-t-il ?
- Combien de tonnes de pomme de terre sont produites dans le monde ?
- Les pommes de terre sont-elles une culture vivrière importante ?
- Quel est le plus gros producteur de pommes de terre ?
- Au bout de combien de temps obtient-on une récolte de pomme de terre ?
- La pomme de terre peut-elle être toxique ?
- Combien de pomme de terre consomme-t-on chaque année ?

## RESEAU ECO-VEILLE

**N**otre belle vallée est parcourue par des sentiers de randonnée balisés et entretenus par les membres des associations «village, vallée, montagne» agissant par délégation des services de la Communauté de Communes du Pays de Tarascon, l'«ADAVS» et la municipalité.

Vous pouvez en trouver la description dans des topo-guides diffusés par l'office de tourisme des Pays de Tarascon. Si malgré tout le soin apporté à leur entretien vous constatez des anomalies sur ces itinéraires retournez la fiche de signalement à la Mairie.

Nous en tenons à disposition des loueurs de la vallée pour distribuer aux touristes





## Réponses :

- Près du lac Titicaca (frontière Pérou et Bolivie)
- Il en existe 7500 différentes dont 1950 sauvages
- En 2007, 320 millions de tonnes
- C'est la 4<sup>e</sup> culture vivrière mondiale après le maïs, le blé et le riz
- La Chine après la Fédération de Russie et l'Inde

- 90 jours sous les tropiques, 150 jours sous les climats froids
- Les parties vertes de la peau et les feuilles contiennent un élément toxique (mais l'empoisonnement est extrêmement rare)
- En Europe, environ 96Kg par personne et par an ; dans les pays en développement 21Kg par personne et par an ■



## JOURNEES PORTES OUVERTES

Portes Ouvertes chez des particuliers  
"Venez voir comment ça marche"  
Programme 2008

**ÉNERGIES**  
à consommer avec modération  
"Il faut le voir pour le croire"

Dans le cadre du plan Climat Energie Territorial du projet de Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises des actions à destination du grand public sont proposées : journées portes ouvertes chez des particuliers utilisant des énergies renouvelables. En partenariat avec l'ADEME ces visites sont l'occasion de voir du matériel en fonctionnement, de rencontrer des utilisateurs, de comprendre de quelle

manière intégrer les technologies des énergies renouvelables dans votre habitat.

Le formulaire d'inscription est disponible en Mairie. ■

12 Juillet 14h30

Solaire photovoltaïque, serre solaire, bioclimatique

Saurat

13 Septembre 14h

Solaire thermique et photovoltaïque

Saurat

## RESEAU D'EAU POTABLE

Les fontaines publiques installées sur la commune depuis des décennies avaient pour vocation de permettre à chaque villageois d'avoir accès à l'eau potable à l'époque où les habitations n'étaient pas raccordées à un réseau d'eau courante qui n'existait pas ; dans les années 50/60 du siècle dernier, la municipalité proposa aux habitants du village de se raccorder au réseau nouvellement mis en place et maintint les fontaines alors que leur fonction initiale n'était plus nécessaire. Aujourd'hui, toutes les habitations ont l'eau courante et le réseau est rénové ou en cours de rénovation dans sa totalité ; chaque abonné a un compteur et est facturé en fonction de sa consommation. Les fontaines publiques sont elles aussi équipées d'un compteur et chaque litre d'eau utilisé est facturé à la Mairie, c'est-à-dire à la collectivité. Devant cette nouvelle charge (20 abonnements plus la consommation) et dans le souci de saine gestion des deniers publics, nous aurions pu supprimer toutes les fontaines leur fonction n'étant plus désormais nécessaire. **Nous avons préféré en maintenir certaines en fonction** plus dans le souci de maintenir le petit patrimoine que dans une utilité devenue obsolète (sauf pour les habitations isolées. ■

## AIRE DE JEUX DE L'ESPACE TENNIS

La demande de nombreux utilisateurs (jeunes, parents, enfants) qui se plaignaient que cet espace était souillé par des déjections canines, les deux entrées de cette aire de jeux sont désormais équipées d'un portail: **nous demandons aux usagers de les maintenir fermés** pour interdire l'accès des animaux (même tenus en laisse). Pour assurer la sécurité des enfants et des adultes dans cette aire de jeux l'accès aux deux roues motorisées en est interdit. ■



## APPEL AUX PRODUCTEURS DE LA VALLEE

### **Vous êtes producteur, artisan ;**

Vous souhaitez augmenter la diffusion de vos produits en restant dans un secteur proche du lieu de production, de transformation... Nous vous proposons de regrouper vos offres sur un même lieu, à un même moment.

### **Organisons un marché à Saurat.**

Nous offrons un lieu, la «Maïsou d'Amount», un aide logistique, technique, administrative.  
Contactez la Mairie  
Ce marché sera l'œuvre des producteurs, des artisans  
Ce sera leur réussite ■

## JEUNESSE ET CIVISME

Les jeunes de la Commune ont un comportement digne de leurs anciens (heureusement pas pire, malheureusement pas meilleur!!!): en général ils savent occuper leur temps libre de façon constructive et dans la bonne humeur en respectant le bien commun. La municipalité a conscience que l'offre de loisirs sur la vallée n'est pas assez développée pour eux, même si les différents villages de la Communauté de Communes font des efforts dans ce sens. La commission «culture, jeunesse et sports, associations» est saisie de ce dossier.

C'est pourquoi on ne saurait tolérer que le comportement de quelques individus jette l'opprobre sur l'immense majorité de nos jeunes.

Ces derniers jours la salle communale a reçu la visite de jeunes adolescents (ce qu'a confirmé la gendarmerie au vu des indices relevés sur place après le dépôt de plainte déposé par madame le Maire) qui ont occasionné des dégradations nécessitant des frais de remise en état et de sécurisation.

Etaient-ce les mêmes qui aux alentours ont laissé des bouteilles d'alcool cassées, sans souci du danger que cela fait courir à des utilisateurs de l'aire de sport (et à eux-mêmes !)?

Sont-ce toujours les mêmes qui laissent le porche de l'église souillé de débris après leur départ? Est-il besoin de rappeler aux parents qu'ils sont responsables des conséquences des comportements de leurs enfants? ■

## FLEURISSEMENT

Avez-vous pensé à participer à l'opération d'embellissement du village et des hameaux, opération promue par la Communauté de Communes du Pays de Tarascon? Vous pouvez bénéficier d'offres soigneusement sélectionnées tout spécialement pour vous jusqu'à fin mai ; c'est toute la commune qui peut ainsi améliorer l'environnement de son habitat pour le plus grand plaisir de ceux qui y vivent mais aussi des visiteurs qui y séjournent. ■

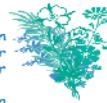
tionnées tout spécialement pour vous jusqu'à fin mai ; c'est toute la commune qui peut ainsi améliorer l'environnement de son habitat pour le plus grand plaisir de ceux qui y vivent mais aussi des visiteurs qui y séjournent. ■



### Fleurissons nos Villages avec la Communauté de Communes du Pays de Tarascon

#### Comment profiter de cette offre ?

En vous rendant du 15 avril au 31 Mai 2008 aux « Serres d'Arnavé » ou au magasin « Gamin Vert » de Tarascon, partenaires de cette 11<sup>e</sup> édition. Si vous souhaitez bénéficier des offres suivantes que nous avons soigneusement sélectionnées tout spécialement pour vous, veuillez consulter les propositions ci dessous. Grâce à vous, chaque année, c'est tout un territoire qui améliore l'environnement de son habitat pour le plus grand plaisir de nos concitoyens qui y vivent mais aussi de nos visiteurs que nous souhaitons de plus en plus nombreux.



Merci à tous de votre participation.

Vous pouvez aussi nous contacter grâce au mail spécialement mis en place pour cette opération. [villagesfleuris.paysdetarascon@voila.fr](mailto:villagesfleuris.paysdetarascon@voila.fr)

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : ..... Tel : .....

J'habite à (j'entoure ma ville ou mon village) Alliat, Arignac, Arnavé, Bédailhac-Aynat, Bompas, Cazenave—Serres—Allens, Génat, Gourbit, Lapège, Mercus-Garrabet—Amplaing, Miglos, Niaux, Ornolac-Ussat les Bains, Quié, Rabat les Trois seigneurs, Saurat, Surba, Tarascon-Banat, Ussat.

#### JE PARTICIPE A L'OPERATION

et je profite de l'offre faite par la Communauté de Communes du Pays de Tarascon

#### Fleurissons nos Villages

	ACHETES	OFFERTS
GERANIUMS	5	1
PLANTES ANNUELLES ( Godets de 8 ) Céillets d'Inde, Bégonias, Impatiens, Pétunias, Sauge, Pourpier...	10	2
PLANTES TAPISSANTES ( Pot de 10 ) Verveine, Surfinia, Mumulus, Scabovola, Bidens...	10	2

Mon jardin est visible de la rue

#### JE PARTICIPE AU CONCOURS CANTONAL DES MAISONS FLEURIES

OUI NON rayer la mention inutile

Bulletin à déposer au bureau de l'Office de Tourisme de Tarascon, aux Serres d'Arnavé ou au Magasin Gamin Vert de Tarascon.